

PROCES VERBAL RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 MAI 2010

L'an deux mille dix, le vingt et un mai à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune de St Amand de Coly, dûment convoqué le 17 mai 2010, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude VILATTE, Maire.

PRÉSENTS : MM. C. VILATTE, JC WINTERSDORFF, A. LAJOINIE, Mmes S. ROULLAND, E. MASSALVE

Nombre de Présents : 5

Nombre d'absents : 6

Le Maire ayant déclaré la séance ouverte, et, après avoir fait l'appel nominal :

- Remarque que le quorum n'est pas atteint,
- Fait constater aux présents que le Conseil Municipal ne se trouve pas en nombre suffisant pour délibérer,
- Décide d'ajourner la séance du Conseil Municipal,
- Décide de reporter celle-ci au vendredi 04 juin 2010 à 21h

Fait à St Amand de Coly,

OBSERVATIONS

Signatures du Conseil Municipal :